Conditions particulières d’utilisation des codes et bons d’achat partenaires

Document de référence · Modèle Fotostudio n° 165925 · Édition du 7 novembre 2026

CONDITIONS PARTICULIÈRES D’UTILISATION DES CODES ET BONS D’ACHAT PARTENAIRES

Article 1 — Objet

Les présentes conditions encadrent l’attribution et l’utilisation des codes, bons d’achat, crédits ou avantages commerciaux transmis par Studio Timeless.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires d’accéder, par l’intermédiaire du studio, à des produits photographiques professionnels et aux conditions tarifaires préférentielles proposées par Galleries.pt ou par tout autre fournisseur partenaire de Studio Timeless.

Les codes peuvent notamment concerner des albums photographiques, des tirages, des objets personnalisés ou tout autre produit qui n’est ni fabriqué ni directement vendu par Studio Timeless.

Studio Timeless intervient uniquement comme intermédiaire entre le bénéficiaire et le fournisseur partenaire afin de permettre l’accès à ces produits et à ces conditions préférentielles.

Les présentes conditions complètent les Conditions générales de vente de Studio Timeless ainsi que les éventuelles conditions particulières inscrites sur le bon.

Les conditions du fournisseur partenaire s’appliquent également à la commande effectuée sur sa plateforme.

En cas de contradiction, les conditions particulières expressément inscrites sur le bon prévalent pour déterminer sa valeur, sa durée et les produits couverts.

Article 2 — Informations figurant sur le bon

Chaque bon indique obligatoirement :

- le nom du bénéficiaire ;
- le code transmis ;
- le fournisseur partenaire concerné ;
- la date d’activation ;
- la date d’expiration ;
- la valeur maximale de la prise en charge ;
- le ou les produits couverts ;
- la quantité couverte ;
- les éventuelles options couvertes ;
- les produits, quantités, options ou frais expressément exclus ;
- les éventuelles conditions particulières.

Les mentions suivantes doivent apparaître sur chaque bon :

Produit(s) couvert(s) par le bon : [désignation précise]

Quantité couverte : [quantité]

Valeur maximale de la prise en charge : [montant] € TTC

Produits, quantités et options exclus : [précisions]

Date d’activation : [JJ/MM/AAAA]

Date d’expiration : [JJ/MM/AAAA]

Article 3 — Origine du code

Les codes sont générés, fournis, activés et administrés exclusivement par Galleries.pt ou par tout autre fournisseur partenaire désigné sur le bon.

Studio Timeless :

- ne crée pas le code ;
- ne l'active pas techniquement ;
- ne le désactive pas ;
- ne contrôle pas directement son fonctionnement ;
- ne gère pas techniquement sa consommation ;
- ne décide pas seul de sa réactivation éventuelle.

Studio Timeless intervient exclusivement pour remettre au bénéficiaire le code reçu du fournisseur partenaire, accompagné des informations nécessaires à son utilisation.

Article 4 — Rôle de Studio Timeless

Studio Timeless agit exclusivement comme intermédiaire pour transmettre au bénéficiaire un code généré et administré par le fournisseur partenaire.

Cette intervention permet au bénéficiaire d'accéder à des produits professionnels et aux conditions tarifaires préférentielles négociées ou mises à disposition par le fournisseur partenaire.

Studio Timeless ne vend pas et ne fabrique pas les produits commandés. Le studio n'assure pas directement leur production, leur emballage, leur expédition, leur livraison ou leur service après-vente.

Dans le cadre du code, la responsabilité de Studio Timeless se limite à sa remise fidèle au bénéficiaire.

Studio Timeless intervient séparément pour facturer les dépassements et les produits non couverts qui lui sont facturés par le fournisseur partenaire.

Cette répartition des responsabilités s'applique sous réserve des dispositions légales impératives auxquelles il ne peut être dérogé.

Article 5 — Valeur du bon

Chaque bon comporte une valeur maximale individuelle.

Cette valeur peut varier selon la prestation souscrite, l'accord conclu ou le geste commercial accordé. Aucun montant général ou minimal n'est garanti.

La valeur inscrite sur le bon constitue uniquement le montant maximal pris en charge pour le ou les produits expressément désignés.

Sauf mention contraire inscrite sur le bon, les frais de livraison sont compris dans cette valeur maximale.

Le bénéficiaire peut librement composer une commande d'un montant inférieur, égal ou supérieur à la valeur indiquée.

Article 6 — Produits couverts

Le bon ne constitue pas un crédit général applicable librement à l'ensemble du panier.

La prise en charge s'applique exclusivement :

- au produit ou aux produits expressément désignés ;
- à la quantité indiquée ;
- aux options expressément incluses ;
- dans la limite de la valeur maximale inscrite.

Tout produit, toute quantité et toute option non mentionnés restent intégralement à la charge du bénéficiaire.

Article 7 — Reliquat non utilisé

Lorsque le prix du produit couvert est inférieur à la valeur maximale du bon, la différence inutilisée :

- ne peut pas être transférée à un autre produit ;

- ne peut pas financer un second produit ;
- ne peut pas être affectée à des tirages ou options non couverts ;
- ne peut pas être reportée sur une autre commande ;
- ne peut pas être convertie en numéraire ;
- ne peut pas faire l'objet d'un remboursement.

Le code étant utilisable une seule fois, tout reliquat non utilisé est définitivement perdu lors de la validation de la commande.

Article 8 — Produits supplémentaires

Le bénéficiaire peut ajouter librement d'autres produits à son panier.

Tout produit, toute option ou toute quantité supplémentaire non expressément couvert par le bon reste intégralement à sa charge, même lorsque la valeur maximale du bon n'a pas été entièrement utilisée.

Exemple

Bon : prise en charge maximale de 300 € applicable à un album.

Album commandé : 200 €.

Tirages ajoutés : 100 €.

La prise en charge couvre uniquement les 200 € de l'album. Les 100 € de tirages sont facturés au bénéficiaire par Studio Timeless. Le reliquat de 100 € du bon ne peut pas être utilisé pour payer les tirages.

Article 9 — Fournisseur partenaire

Le fournisseur partenaire est identifié sur le bon ou sur la plateforme vers laquelle le bénéficiaire est orienté.

La création, la personnalisation et la validation de la commande sont réalisées directement par le bénéficiaire sur la plateforme du fournisseur partenaire.

Les produits disponibles, leurs caractéristiques, leurs tarifs, les options proposées, les délais de fabrication, les modalités de livraison et les conditions de service après-vente sont ceux appliqués par le fournisseur au moment de la commande.

Les conditions tarifaires préférentielles sont déterminées par le fournisseur partenaire et peuvent évoluer. Studio Timeless ne garantit ni leur maintien permanent ni leur comparaison avec les offres proposées par d'autres prestataires.

Article 10 — Durée de validité

Chaque bon indique sa date d'activation et sa date d'expiration.

Sauf durée différente expressément inscrite sur le bon, celui-ci est valable pendant 30 jours calendaires à compter de sa date d'activation ou de sa réactivation par le fournisseur partenaire.

Le bon peut être utilisé jusqu'à la fin de la date d'expiration indiquée. Il devient caduc à compter du lendemain.

La commande doit être définitivement validée au plus tard à la date d'expiration.

La création d'un compte, d'une maquette ou d'un panier non validé ne constitue pas une utilisation du code dans le délai imparti.

Article 11 — Caractère personnel et utilisation unique

Sauf autorisation écrite contraire, le code est :

- personnel ;
- non cessible ;
- non échangeable ;
- non convertible en numéraire ;
- utilisable pour une seule commande ;
- non cumulable avec un autre code ou avantage.

Le code est considéré comme définitivement utilisé dès sa validation sur la plateforme du fournisseur partenaire.

Une fois validé, il ne peut plus servir pour une autre commande, même si la commande initiale est suspendue ou annulée en raison d'une action, d'une omission ou d'un défaut de paiement du bénéficiaire.

Article 12 — Vérifications avant utilisation

Avant d'utiliser le code, le bénéficiaire doit vérifier :

- le produit sélectionné ;
- son éligibilité au bon ;
- son format et ses dimensions ;
- le nombre de pages ;
- les photographies utilisées ;
- leur placement et leur recadrage ;
- les textes et leur orthographe ;
- la mise en page ;
- les matériaux, couleurs, finitions et options ;
- la quantité commandée ;
- l'adresse de livraison ;
- les frais de livraison ;
- le montant total du panier ;
- le montant couvert par le bon ;
- le montant du dépassement ;
- le montant des produits non couverts.

Le bénéficiaire doit s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour régler dès réception toute facture complémentaire.

Article 13 — Absence de plafond technique du panier

La valeur du bon détermine uniquement le montant maximal pris en charge par Studio Timeless. Elle ne limite pas techniquement le montant du panier sur la plateforme du fournisseur.

Le bénéficiaire peut donc valider une commande supérieure à la valeur du bon sans que la plateforme lui demande nécessairement de règlement direct.

L'absence de paiement sur la plateforme ne signifie pas que le dépassement ou les produits supplémentaires sont offerts.

Les sommes non couvertes seront facturées séparément par Studio Timeless.

Exemple

Commande totale : 590 €.

Valeur du bon applicable au produit couvert : 300 €.

La plateforme peut permettre une validation sans paiement direct. Studio Timeless facture ensuite au bénéficiaire la différence de 290 € TTC.

Article 14 — Calcul des sommes facturées par Studio Timeless

La facture complémentaire peut comprendre :

- le dépassement du prix du produit couvert ;
- les produits supplémentaires ;
- les quantités supplémentaires ;
- les options non couvertes ;
- les finitions non couvertes ;

- les frais de livraison non couverts ;
- tout autre montant facturé à Studio Timeless qui n'entre pas dans la prise en charge du bon.

Le montant facturé correspond à la différence entre les éléments couverts par le bon et le montant total restant à la charge du bénéficiaire.

Article 15 — Émission de la facture complémentaire

Studio Timeless émet la facture correspondant au dépassement et aux éléments non couverts dans les 24 heures suivant la validation de la commande.

La facture est adressée au bénéficiaire aux coordonnées communiquées à Studio Timeless.

Le bénéficiaire doit vérifier que ses coordonnées sont à jour et consulter ses emails, y compris ses courriers indésirables.

Article 16 — Paiement de la facture complémentaire

La facture complémentaire est payable intégralement dès réception.

Le bénéficiaire dispose d'un délai maximal de 7 jours calendaires à compter de sa date d'émission pour procéder à son règlement intégral.

La validation de la commande sur la plateforme constitue l'engagement du bénéficiaire à régler à Studio Timeless toutes les sommes qui ne sont pas couvertes par le bon.

Dans l'attente du paiement, Studio Timeless pourra demander au fournisseur de suspendre la fabrication ou l'expédition, dans la mesure où cette suspension reste techniquement possible.

Article 17 — Défaut de règlement

À défaut de règlement intégral dans le délai de 7 jours calendaires, Studio Timeless demandera l'annulation définitive de la commande.

Le code ayant déjà été utilisé lors de la validation initiale, il sera considéré comme entièrement consommé et définitivement perdu.

Il ne pourra faire l'objet :

- d'aucune réactivation ;
- d'aucune restitution ;
- d'aucune nouvelle utilisation ;
- d'aucun remplacement ;
- d'aucun remboursement ;
- d'aucune conversion en numéraire ;
- d'aucune indemnisation.

Les éventuels frais déjà engagés auprès du fournisseur avant la suspension ou l'annulation pourront également être facturés au bénéficiaire sur présentation des justificatifs correspondants.

Article 18 — Validation définitive de la commande

La validation de la commande peut déclencher automatiquement sa transmission au fournisseur et son entrée dans le processus de production.

Une fois la commande validée, aucune modification, substitution de produit, modification de mise en page ou annulation n'est garantie.

Toute demande de modification reste soumise à l'accord et aux possibilités techniques du fournisseur.

Article 19 — Création et personnalisation du produit

Lorsque la plateforme permet au bénéficiaire de composer lui-même son produit, celui-ci est responsable :

- des fichiers utilisés ;
- de la sélection des photographies ;

- de leur ordre ;
- de leur placement ;
- de leurs dimensions ;
- de leurs recadrages ;
- de la mise en page ;
- des textes ;
- des options ;
- des matériaux et finitions ;
- de la validation de l'aperçu ou du bon à tirer.

Studio Timeless ne contrôle pas automatiquement la maquette avant sa validation.

Le studio ne peut être tenu responsable d'une erreur de sélection, de composition, de recadrage, d'orthographe, de mise en page ou d'option validée par le bénéficiaire.

Toute prestation spécifique de conception ou de vérification réalisée par Studio Timeless doit faire l'objet d'un accord écrit distinct précisant son contenu, son tarif et ses limites.

Article 20 — Fichiers photographiques

Le bénéficiaire doit utiliser les fichiers originaux téléchargés depuis la galerie, sans capture d'écran, compression supplémentaire ou modification susceptible d'en dégrader la qualité.

Il doit respecter les recommandations et les éventuelles alertes techniques affichées par le fournisseur.

Studio Timeless ne garantit pas le résultat d'un produit réalisé :

- à partir d'une capture d'écran ;
- à partir d'un fichier compressé ou altéré ;
- à partir d'un fichier recadré ou modifié ;
- dans un format inadapté à la définition disponible ;
- par un prestataire extérieur choisi indépendamment ;
- selon des procédés échappant au contrôle du studio.

Les impressions et produits réalisés en dehors de Studio Timeless ou du dispositif couvert par le bon ne peuvent être imputés au studio.

Article 21 — Fabrication et livraison

La fabrication, l'emballage, l'expédition et le suivi de livraison sont assurés conformément aux conditions du fournisseur partenaire.

Les délais affichés sont ceux communiqués par le fournisseur. Ils peuvent évoluer en fonction de la fabrication, des périodes de forte activité, du transport ou d'un événement indépendant de Studio Timeless.

Studio Timeless ne garantit aucune date de livraison qui n'aurait pas fait l'objet d'un engagement écrit et expressément validé.

Article 22 — Réclamations et service après-vente

Toute réclamation relative à la fabrication, à la conformité matérielle, à l'emballage, au transport, à la livraison ou au service après-vente doit être adressée directement au fournisseur selon ses procédures et ses délais.

Le bénéficiaire doit conserver le produit, son emballage et les éléments de livraison, puis fournir les photographies et justificatifs demandés.

Studio Timeless pourra communiquer les coordonnées ou procédures du fournisseur, sans se substituer à celui-ci dans le traitement de la réclamation.

Ces dispositions ne privent pas le bénéficiaire de ses droits légaux impératifs.

Article 23 — Dysfonctionnement du code

En cas de refus ou de dysfonctionnement du code avant son expiration, le bénéficiaire doit prévenir Studio Timeless avant de valider ou de payer sa commande.

Il doit transmettre :

- le code concerné ;
- la date et l'heure de la tentative ;
- une capture d'écran complète ;
- le contenu du panier ;
- le montant total de la commande.

Studio Timeless transmettra ces éléments au fournisseur pour vérification.

Toute correction, intervention ou réactivation dépend exclusivement de la décision et des possibilités techniques du fournisseur.

Le bénéficiaire ne doit pas régler l'intégralité de la commande sans le code puis demander automatiquement à Studio Timeless le remboursement de l'avantage qui aurait dû s'appliquer.

Article 24 — Expiration du bon

À l'expiration de sa période de validité, le bon devient caduc.

Il ne peut alors faire l'objet :

- d'aucune prolongation automatique ;
- d'aucune réactivation garantie ;
- d'aucun remplacement ;
- d'aucune conversion en numéraire ;
- d'aucun remboursement ;
- d'aucune indemnisation.

Toute demande exceptionnelle de réactivation sera transmise au fournisseur, sans garantie d'acceptation.

Article 25 — Acceptation

Les présentes conditions doivent être remises ou rendues accessibles au bénéficiaire avant l'utilisation du code.

L'utilisation du code vaut acceptation pleine et entière, sans réserve, des présentes conditions ainsi que des conditions particulières inscrites sur le bon.

Le bénéficiaire est invité à conserver une copie du bon et des présentes conditions.

Article 26 — Preuve

Les échanges électroniques, la transmission du bon, sa date d'activation, sa date d'utilisation, la commande validée, les factures et les données techniques communiquées par le fournisseur pourront être conservés comme éléments de preuve, dans le respect de la réglementation relative aux données personnelles.

Article 27 — Réclamations concernant la remise du code

Toute réclamation concernant exclusivement la remise du code doit être adressée à :

Studio Timeless

Maison de la photographie

46 avenue des Bénédictins

87000 Limoges

contact@studiotimeless.fr

05 55 05 95 97

Les réclamations concernant le fonctionnement technique du code, la plateforme, le produit, sa fabrication, son expédition, sa livraison ou son service après-vente relèvent du fournisseur partenaire.

Article 28 — Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Elles ne font pas obstacle aux dispositions impératives applicables aux consommateurs ni aux voies de recours légalement disponibles.

IMPORTANT — À LIRE AVANT D'UTILISER LE CODE

Ce code est généré et administré par le fournisseur partenaire. Studio Timeless intervient uniquement pour vous le remettre et vous permettre d'accéder aux produits et conditions préférentielles proposés par ce fournisseur.

Il s'applique exclusivement au produit et à la quantité indiqués sur le bon. Il ne constitue pas un crédit applicable librement à l'ensemble du panier.

Le code ne limite pas techniquement le montant du panier. Tout dépassement et tout produit non couvert seront facturés par Studio Timeless dans les 24 heures suivant la validation de la commande.

La facture sera payable dès réception et devra être réglée au plus tard dans un délai de 7 jours calendaires.

À défaut de règlement, la commande sera annulée et le code, déjà utilisé, sera définitivement perdu.

L'utilisation du code vaut acceptation pleine et entière, sans réserve, des présentes conditions.